

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat

Titre : Recyclage du verre, suivons plutôt la consigne !

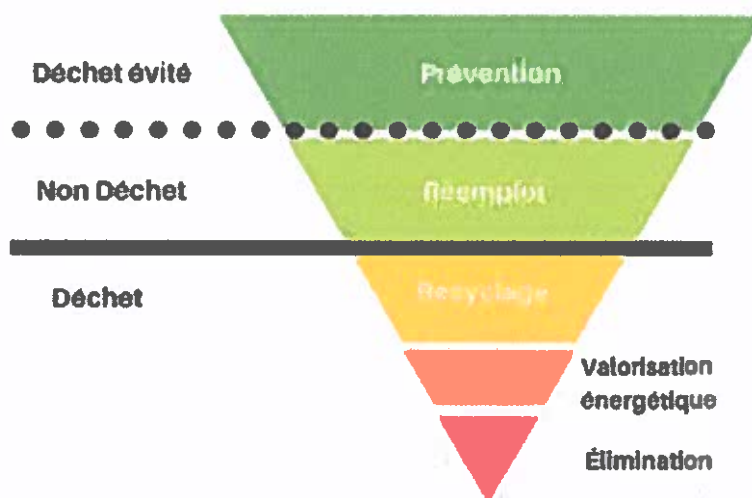
Initiant-e(-s) : Ilias Panchard

Plutôt que de tout miser sur le recyclage, favorisons la réutilisation des contenants en verre dans l'agglomération lausannoise. Pour la mise en place d'un système de consignes pour les bouteilles et contenants en verre en collaboration avec le Canton, les communes environnantes, les entreprises de la région et les associations spécialistes.

La page «Gestion des déchets» du site de la Ville de Lausanne est très exhaustive en ce qui concerne le tri, détaillant les façons de trier tous les objets. Pour ces déchets, il y a trois grandes catégories de valorisation : organique (pour les biodéchets), matière (le recyclage des matériaux) et énergétique (l'incinération).

Dans le présent postulat, nous nous intéressons spécifiquement aux bouteilles et autres contenants en verre actuellement recyclés. Pour réduire la quantité de déchets produits, les associations et expert-e-s du domaine « Zéro Déchet » ont développé la règle des 5R qui se présente comme suit :

1. Refuser les emballages jetables et privilégier les achats sans déchet
2. Réduire la consommation de biens
3. Réutiliser et réparer tout ce qui peut l'être
4. Recycler tout ce qui ne peut pas être réutilisé
5. Rendre à la terre, composter les déchets organiques



Conseil communal de Lausanne

Ces mêmes priorités et hiérarchie sont fixées dans les différents règlements et plans qui président à la gestion des déchets en Suisse et plus spécifiquement dans l'agglomération lausannoise.

Dès lors, le recyclage n'est plus le premier ni le seul réflexe à adopter, mais la dernière solution à envisager, une fois le contenant réutilisé plusieurs fois. Cela est d'autant plus vrai pour les emballages en verre qui est un matériau très facilement lavable et résistant à plusieurs usages. La mise en place d'un système de consigne sur les contenants permet alors de donner une valeur à l'emballage et de maximiser le retour afin de permettre sa réutilisation.

Le Réseau Consignes mentionne qu'une des contraintes pour que la réutilisation obtienne un bilan environnemental positif est de gérer la collecte, le nettoyage et la (re)mise en circulation des emballages en verre dans un rayon d'environ 200km. Ceci nécessite ainsi la mise en place d'une filière de réutilisation au niveau de l'agglomération ou de la région. Celui-ci a d'ailleurs obtenu dernièrement un financement du Canton pour son projet pilote "ça Vaud le retour", dont Lausanne est une des communes partenaires (soutien financier et communication) avec Nyon et Gland. Il permettra de tester des systèmes de consigne sur certains produits vaudois vendus dans des points de vente partenaires.

Ainsi, plusieurs entreprises ont cherché à développer la consigne sur leurs bouteilles ou contenants en verre. L'enjeu est d'autant plus important qu'avec l'augmentation du prix des matières premières, le coût des emballages vides en verre devient pour certains producteurs-rices et artisan-e-s difficile à absorber, représentant une part conséquente du coût final de leur produit.

Mais l'investissement financier et humain, ainsi que l'effort de coordination entre les acteurs-rices pour reconstruire une filière, s'avèrent importants. Une mutualisation permettrait à de nombreuses entreprises et structures de développer la consigne sur le verre, avec à la clé un développement de l'économie locale (producteurs-rices, transport durable, infrastructure de lavage, système d'étiquetage, communication, etc.), une plus forte résilience de nos producteurs-rices locaux face à l'augmentation des coûts des emballages et des gains écologiques conséquents permettant de répondre aux objectifs du plan climat lausannois.

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité d'accompagner la mise en place d'un système de consignes sur le verre dans l'agglomération lausannoise notamment par une garantie ou un soutien financier permettant la mise en place d'une infrastructure de lavage adaptée dans la région lausannoise. Cela en collaboration avec le Canton, les communes environnantes, les entreprises du secteur et les associations spécialistes.

Lausanne, le 23 mai 2023

Ilias Panchard Alexandra Gerper Ngoc Huy Ho Valéry Beaud Daniel Curnier


Olivier Thorens


Tatiana Taillefert


Constance von Braun


Eric Bettens

